

VILLERS *infos*

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VILLERS- MARMERY n° 1 - Octobre 1995



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Composition des commissions municipales à la suite des élections des 11 et 18 juin 1995

Finances

Devavry Jean-Claude (vice-président)
Longis Laurent
Hautem Dominique
Fernandez Richard
Mick Dominique
Charpentier Monique

Eau-assainissement

Delabarre Joël (vice-président)
Loncle Daniel
Marchand Fernand
Margaine Bernard
Mick Dominique

Voirie et chemins

Longis Laurent (vice-président)
Boutillez Gaston
Delabarre Joël
Lapouille Alain
Loncle Daniel
Margaine Bernard
Mick Dominique

Sapeurs pompiers

Margaine Bernard (vice-président)
Loncle Daniel

Mick Dominique

Bâtiments communaux

Hautem Dominique (vice-président)
Boutillez Gaston
Delabarre Joël
Loncle Daniel
Margaine Bernard
Rothier Didier

Environnement-décharge-pl.vagues

Fernandez Richard (vice-président)
Charpentier Monique
Delabarre Joël
Margaine Bernard
Mick Dominique
Rothier Didier

Permis de construire

Hautem Dominique (vice-président)
Devavry Jean-Claude
Longis Laurent

Cimetière

Hautem Dominique (vice-président)
Dayer Gaston
Rothier Didier

Lotissement

Devavry Jean-Claude (vice-président)
Longis Laurent

LE MOT DU MAIRE

Avec le nouveau Conseil, une nouvelle commission voit le jour : "information et communication".

"VILLERS infos" sera pour nous le moyen de mieux vous informer sur les décisions prises au sein du Conseil, sur la vie au village (manifestations, vie des Associations, connaissance du patrimoine). Il sera ouvert à tous ceux qui auront quelque chose à communiquer.

Notre objectif : être plus près de vous.

G. Dayer

Salle polyvalente

Longis Laurent (vice-président)
Hautem Dominique
Ecole Communale
Charpentier Monique
Dayer Gaston

Information et communication

Fernandez Richard (vice-président)
Charpentier Monique
Delabarre Joël
Longis Laurent
Mick Dominique
Rothier Didier

Fêtes

Fernandez Richard (vice-président)
Boquet Claude
Delabarre Joël
Loncle Daniel
Mick Dominique

SOMMAIRE

Le nouveau Conseil.....	p. 1
Le mot du Maire.....	p. 1
Le Conseil vous informe.....	p. 2
État Civil.....	p. 2
Restauration de l'église.....	p. 3
Connaissance du patrimoine.....	p. 3, p. 5
Le coin des associations.....	p. 4
Image du passé.....	p. 5
Boîte à idées.....	p. 6
Calendrier.....	p. 6
En bref.....	p. 6

La Mairie est ouverte le LUNDI, le MERCREDI et le JEUDI de 17h à 19h,
le VENDREDI de 14h à 17h. Tél. : 26 97 92 68

LE CONSEIL VOUS INFORME

RÉUNION DU CONSEIL DU 14 SEPTEMBRE 1995

• Budget supplé mentaire

Il a été voté et approuvé le budget supplémentaire 1995 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

Commune	fonctionnement	:	2 44 261 F
	investissement	:	néant
Lotissement	fonctionnement	:	41 410 F
	investissement	:	203 702 F
Service des eaux	exploitation	:	18 5 338 F
	investissement	:	64 366 F

• Passages piétons

Le Conseil Municipal décide de demander aux services de l'Équipement la réalisation du passage existant devant l'abri-bus ainsi que la création d'un passage piéton en face de la voie d'accès au parking de la salle polyvalente pour relier le village au lotissement "La côte Coulmier" et d'un passage piéton au bout de la rue Anatole France pour relier le lotissement "Le chemin de Courmelois" ainsi que la prévision des panneaux de signalisation nécessaires à cet aménagement.

• Football en salle

Monsieur le Maire a présenté une demande de l'A.S.V.M. qui souhaite ouvrir une section "Football en salle" en collaboration avec l'A.S. Trépail pour permettre aux enfants de 6 à 12 ans de s'entraîner à l'intérieur, le mercredi, entre le 1^{er} octobre et le 31 mars. L'entraînement aurait lieu à l'aide d'une balle spéciale en feutre sous la responsabilité d'un adulte animateur. Après délibération, le Conseil municipal a décidé d'autoriser une période d'essai d'un mois à compter du 1^{er} octobre 1995.

É T A T C I V I L

(du 01/01/95 au 14/10/95)

• Décés

M. Michel Blavier, le 24/02 ;
Mme Héloïse Eloy,
veuve Coignart le 09/04 ;
Mme Hélène Royant,
veuve Rouas, le 19/06 ;
M. Yvan Adnet le 19/06 ;
Mme Andréa Duchange,
veuve Minard, le 02/07/95 ;
M. Claude Norton, le 18/09.

• Naissances

Marion Bouldoire, le 6/3 ;
Cyril Croquet, le 10/04 ;
Maxime Sausset, le 21/08 ;
Elise Pujos, le 09/09 ;
Mélanie Roy, le 22/09.

• Mariages

Jack Dupuis et
Yvette Charton, le 21/01 ;
Paul Ségarel et
Christine Faugeras, le 03/06 ;
Christophe Varnet et
Isabelle Thuault, le 10/06

Carte Nationale d'Identité sécurisée

Elle mesure 105 mm x 74 mm.

Elle est valable 10 ans.

Elle est plus sûre, plus moderne et plus résistante.

Elle facilite les contrôles des services de police et de gendarmerie. Elle s'apparente à celles déjà délivrées par certains pays voisins.

En contrepartie, il vous faudra désormais :

- être présent lors du dépôt de la demande (prise d'empreintes) ;

- attendre au moins deux semaines pour l'obtenir ;

Vous devrez également vous munir de :

- 2 photos d'identité de face (3,5 x 4,5 cm), récentes, identiques et parfaitement ressemblantes ;

- Un extrait d'acte de naissance avec filiation complète à demander :

- à la mairie de votre lieu de naissance pour les personnes nées en France ;

- à la Sous-Direction de l'Etat-Civil du Ministère des Affaires Étrangères 44941 NANTES Cedex 09 pour les personnes nées à l'étranger.

(ou le livret de famille de vos parents)

- Un timbre fiscal de 150F.

Barrières de dégel

La commission des chemins a décidé de rétablir les barrières de dégel pour l'hiver 95/96. À chacun de les respecter....

Gaz De France : avis important

Si vous avez rempli une pré-inscription pour le raccordement au réseau GDF, vous devez **impérativement** vous rendre à la Mairie afin de vous inscrire de façon définitive.

Des permanences se tiendront à la Mairie :

- le vendredi 27 octobre de 14h à 19h ;

- le samedi 28 octobre de 9h à 12h30 et de 14h à 19h ;

;

- le vendredi 3 novembre de 14h à 19h ;

- le samedi 4 novembre de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Du 2 au 11 juillet 1995, l'église de Villers- Marmery a repris des couleurs...



Du 2 au 11 juillet, 24 étudiants accompagnés de 6 professeurs sont venus des Pays-Bas pour restaurer l'église de Villers-Marmery sous la responsabilité de M. Martin Delissen, enseignant à l'école des Beaux-Arts de Boxtel (près de Eindhoven).

En 1988, les six professeurs avaient déjà participé à une opération analogue aux Petites Loges avec l'aide d'amis.

Ils ont ensuite rénové les églises de Billy-le-Grand, Trépail, Sillery et Ludes, aidés également par des amis, avant de venir dans notre

village avec un groupe d'étudiants fraîchement diplômés.

Si l'équipe continue son travail de restauration d'édifices religieux, elle envisage de le faire soit en Normandie, soit en Turquie.

Le travail effectué par les étudiants est en rapport direct avec ce qu'ils ont appris en cours dans des domaines comme la couleur ou encore l'histoire de l'Art religieux.

Au départ, un concours entre les élèves a permis de choisir les couleurs à utiliser. À partir de photos en noir et blanc, chacun a élaboré un "plan de couleurs". Les professeurs ont ensuite sélectionné 4 propositions qu'ils ont soumises au Maire, à l'Abbé et à quelques autres personnes impliquées dans le projet afin de faire le choix définitif que vous connaissez.

Pour suivre ce stage, chaque étudiant a dû payer 300F (frais d'essence, de boissons,...). Les matériaux ont été offerts en partie par deux entreprises hollandaises.

C'est l'école des Beaux-Arts qui a pris en charge l'assurance des étudiants. Le coût final pour la commune de Villers-Marmery s'élève à environ 10.000F.

Martin Delissen remercie au nom de toute l'équipe les personnes qui ont eu la gentillesse de les héberger pendant la durée des travaux. Tous garderont un excellent souvenir de leur passage à Villers-Marmery.



CONNAISSANCE DU PATRIMOINE par Anne André

HISTORIQUE DE L'ÉGLISE - première partie (voir plan en page 5)

L'église fut dédiée à Saint-Remi puis à Notre-Dame au cours des siècles. Sa date de construction précise est inconnue. Des restaurations successives lui ont fait perdre son caractère primitif, car on trouve des témoins de plusieurs époques. Cet édifice a donc été construit en plusieurs fois. En recoupant les observations sur le bâtiment même et les données historiques, on peut tenter une reconstitution chronologique des faits supposés.

Le type le plus fréquent en Champagne est l'église dont le gros-œuvre de style roman date du XII^{ème} siècle, avec une charpente apparente et terminée par un chevet plat. Le plus souvent, ce type d'église est remanié à une époque postérieure, agrandie et alors pourvue d'un chœur, parfois d'un transept. Il se pourrait que l'église de Villers-Marmery soit de cette veine. Il est probable - en tout cas - qu'une chapelle de facture romane soit construite ici dès le IX^{ème} siècle, ou tout au moins avant le début du XII^{ème} siècle, conforme au style des sanctuaires ruraux régionaux de cette époque. Pour preuve ? Une fenêtre "typique" est encore visible dans la partie supérieure du mur droit de la nef (cachée actuellement par le plafond qui "passe" devant). A cet endroit de l'édifice, la maçonnerie et l'appareillage de pierres de type ancien présents sous le plâtre neuf laissent penser qu'il s'agit là de la partie la plus ancienne. Pour preuve encore ? L'appartenance de "l'autel de Marmery et de la presque totalité du territoire de Villers-Marmery", à l'Abbaye de Saint-Basle, est connue dans les textes dès l'an 941 (X^{ème} siècle). Un prêtre officiait forcément dans un bâtiment affecté à cette tâche : l'église était donc là ; comme partout elle était en bois et paille avant de brûler - on peut le supposer -, et fut remplacée par une construction plus solide, tel qu'on l'a décrite ci-dessus.



à suivre...

LE COIN DES ASSOCIATIONS

• LE POSTE MATURITÉ

Les prélèvements avant vendanges ont toujours existé sur la commune. À partir de 1989 à l'initiative de la section locale et sur les conseils du C.I.V.C., un poste maturité a été créé. En 1989 une quinzaine de parcelles étaient concernées. En 1995, 27 parcelles ont été suivies. Ces 27 parcelles permettent un quadrillage complet du terroir et représentent une parcelle pour environ 8 hectares.

Dans un premier temps, après floraison, chaque propriétaire effectue un comptage de grappes pour déterminer le potentiel de récolte de sa parcelle. Ces comptages regroupés permettent de donner une estimation de la récolte sur la commune.

Cette année la moyenne était de 12,16 grappes/m² (34 195 grappes ont été comptabilisées sur 2 248

plants pour une surface de 25 a et 86 ca). Lors de ces comptages 5 grappes sont prises au hasard dans chaque parcelle. Les grains sont comptés pour déterminer le nombre moyen de grains par grappe (en 1995 : 96 grains/grappe).

À partir de ces deux éléments on peut envisager le potentiel de récolte soit pour 1995 entre 11 500 et 14 000 kg/ha.

La deuxième étape du poste est de suivre l'évolution de la maturité pendant le mois précédant les vendanges. Deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, chaque propriétaire prélève 15 ou 20 grappes prises au hasard dans la parcelle.

Chaque prélèvement est pesé puis pressuré et analysé pour déterminer le poids moyen par grappe, le degré potentiel et l'acidité du moût. Cette année 3 829 grappes ont été coupées pour un poids de

374 kg. Ces nombreux prélèvements permettent de tracer une courbe de maturité et de suivre son évolution. Grâce à ces prélèvements une date de vendanges peut être déterminée en tenant compte de l'acidité, du degré et de l'état sanitaire. Avec tous ces éléments la date du 23 septembre était retenue avec un degré minimum de 9,5 et une acidité comprise entre 8 g/l et 9 g/l. Nous en sommes au bilan d'après vendanges et l'on peut actuellement constater que le degré moyen est de 10° voire supérieur avec une acidité comprise entre 8 g/l et 8,7 g/l ce qui laisse présager une très bonne qualité pour les vins.

Le poste maturité est un outil indispensable à notre viticulture. Il doit nous permettre de trouver le compromis entre l'état sanitaire et la maturité.

A.M.

• LES SAPEURS POMPIERS MANŒUVRENT À REIMS

Le 3 septembre dernier, à l'occasion des "journées portes ouvertes" au Centre de Secours Principal de Reims, l'État-Major organisateur a demandé une nouvelle fois la participation du Centre de Première Intervention de Villers-Marmery, pour exécuter une démonstration de manœuvre rétro.

Après un accord préalable des Chefs de Corps sur l'organisation, la pompe à bras et tous les accessoires d'autrefois sont descendus du grenier et sont minutieusement nettoyés et préparés par André.

Les tuyaux de cuir abreuvés, la pompe en parfait état, l'équipe de Villers se présente au complet, au milieu de la foule, pour effectuer sa prestation.

Habillée et équipée comme à l'époque, précédée de l'homme de garde donnant l'alerte, du lancier, des porte-hache, l'équipe descend de son chariot la pompe à bras et met en œuvre l'établissement pour éteindre un feu réel de bois, allu-



mé pour la circonstance au centre de la cour.

Alimentée par une chaîne de seaux exécutée principalement par des civils recrutés dans le public présent, la pompe est actionnée et mise en pression.

Sous l'œil attentif des jeunes découvrant les gestes d'autrefois et avec le regard confirmé des Anciens, notre prestation réussie remporte un vif succès.

Alain Hautem

PLAN DE L'ÉGLISE (voir l'article en page 3)

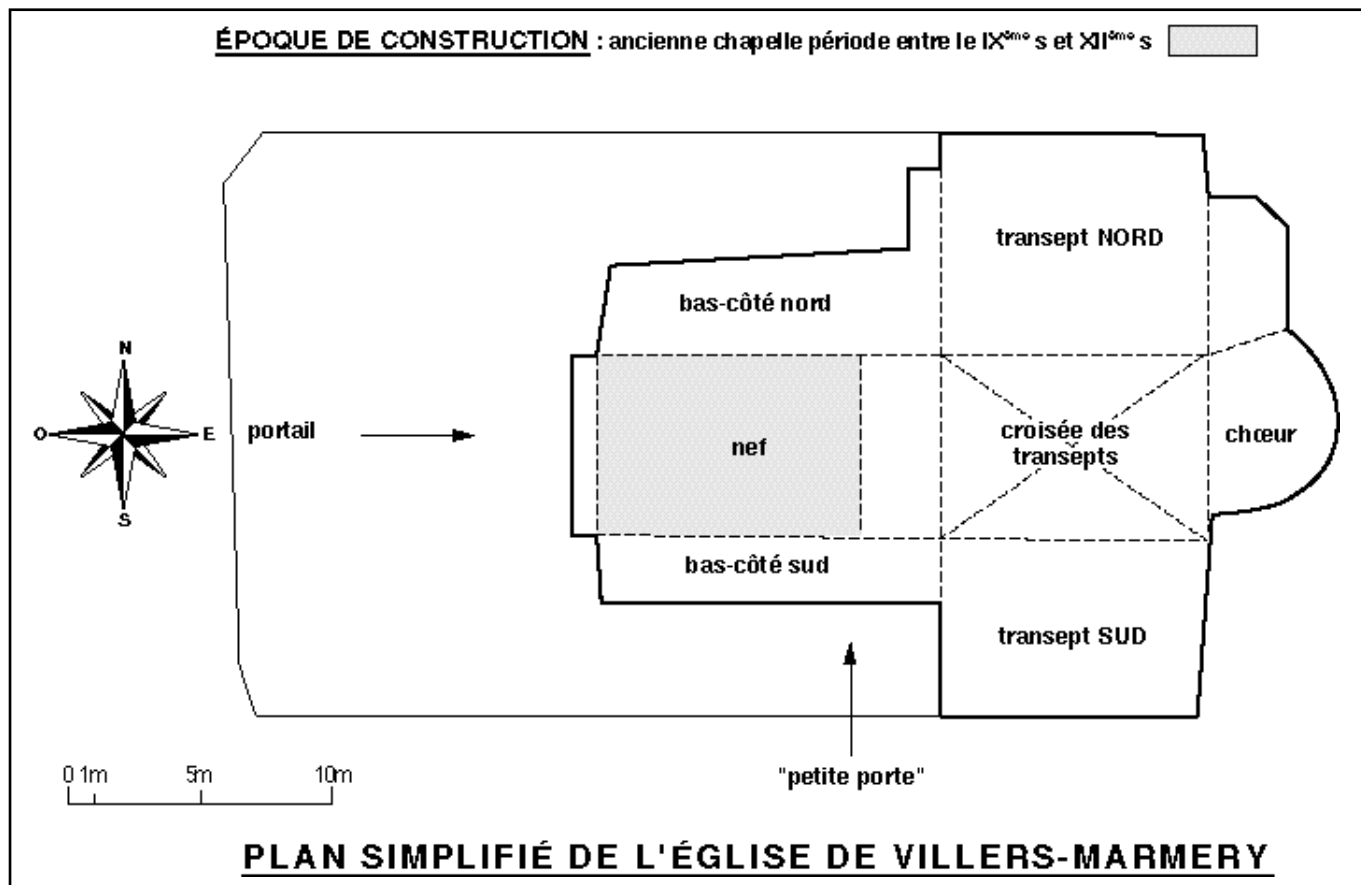


IMAGE DU PASSÉ...



BOÎTE À IDÉES

Cette rubrique est la vôtre.

Vous avez une idée ?

Vous aimeriez donner votre avis ?

Vous avez quelque chose à dire ?

FAITES-NOUS PARVENIR VOS REMARQUES ET SUGGESTIONS À L'ADRESSE SUIVANTE :

Journal VILLERSinfos
Mairie de Villers- Marmery
Place de la Mairie
5 1380 VILLERS- MARMERY

N'OUBLIEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE NOM AINSI QUE VOTRE ADRESSE... Merci.

LE CALENDRIER

11 novembre 1995

Commémoration, défilé

19 novembre 1995

Assemblée générale du Club des Anciens

3 décembre 1995

Loto organisé par l'Eveil Socio-Culturel

9 décembre 1995

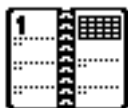
Sainte-Barbe des Sapeurs Pompiers

5 janvier 1996

Assemblée Générale de l'A.S.V.M. (élections)

7 janvier 1996

Galette des rois du Club des Anciens.



EN BREF...

• NOUVEAUX BOULANGERS

Ils se nomment Sophie et François LANCESTRE.

Ils sont venus du Val d'Oise pour s'installer à Villers-Marmery le 1^{er} septembre avec leur fils Yohann. Ce sont nos nouveaux boulangers-pâtisseries.

Leur spécialité : la tarte Normande. Ils envisagent également de fabriquer de nouveaux pains (campagne, complet, rustique).

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune.



• LE SOUVENIR FRANÇAIS

Comme les années précédentes, "le Souvenir Français" présentera ses tronc pour recueillir vos dons le 31 octobre et le 1^{er} novembre. Un tronc sera déposé à la porte du cimetière civil, l'autre sera à la boulangerie.

Ces tronc seront déplombés le 1^{er} novembre au soir, au secrétariat, à Epernay.

Les sommes reçues serviront à l'entretien des tombes et monuments élevés à la gloire des jeunes disparus pendant ces dernières guerres.

Vous qui allez entretenir vos tombes ou vous recueillir sur vos défunts, pensez à eux... Merci.

Le délégué : André Hautem